Département de l'EURE Arrt des ANDELYS COMMUNE DE NEAUFLES-ST-MARTIN 27830 (EURE) R EPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N°64

CIRCULATION REGLEMENTÉE

Retraite aux flambeaux à l'occasion de la Fête du village des 1^{er} et 2 juillet 2023

Le Maire de. NEAUFLES SAINT MARTIN,

Vu le Code de la route et les textes subséquents notamment ses articles R.44, R.255 et R.225-1;

Vu les articles L.131-3 et L.131-4 du Code des Communes,

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L2213, L2213-5 et L.2512-13;

Vu le Code de la voirie routière;

Vu l'organisation de la retraite aux flambeaux par l'association « NEAUFLES ANIM' » le samedi 1er juillet 2023 à l'occasion de la fête du village ;

Vu l'intérêt général,

ARRÊTONS

Article 1^{er}: Le samedi 1er juillet 2023 lors du passage de la retraite aux flambeaux au départ de la rue Saint Martin de 21h00 à 22h30 et dans les rues suivantes, à savoir: Rue Saint Martin, rue du Bois, Lotissement Camille et Yann, Place Saint Pierre, rue Alexandre Laurent et rue Franquette (plan cijoint), des véhicules barrant les routes et des barrières seront installés dans les rues susvisées afin d'assurer la sécurité pendant le défilé.

<u>Article 2</u>: L'encadrement de la manifestation sera assuré par Madame le Maire, Sonia LACAS ainsi que trois adjoints, M. Yvan LEROY, Mme Sylvie TURLURE et Mme Carole LECONTE.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de NEAUFLES SAINT MARTIN,

Article 5: Ampliation sera adressée à:

- NEAUFLES ANIM', 19 rue Saint martin, 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN
- La Gendarmerie de Gisors, 10 rue de la Libération, 27140 Gisors
- La Caserne des Pompiers, rue de l'Arsenal des Pompiers, 27140 Gisors
- La Préfecture de l'Eure, Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX

Fait à Neaufles Saint Martin, le 30 juin 2023

Le Maire, Sonia LACAS